

20.11.2007 - 08:00 Uhr

Les mauvais chauffages sur le gril



Zurich (ots) -

- Indication: Des images peuvent être téléchargées sous:
<http://www.presseportal.ch/fr/pm/100003923/> -

La révision de la loi sur la protection de l'air (OPair) pour les chauffages au bois, renforce les exigences en matière d'émission à partir du 1.1.2008.

Quels sont les chauffages au bois qui respectent ces exigences ?

Afin d'éviter les mauvaises surprises, Energie-bois Suisse offre aux acheteurs potentiels une aide sur notre site internet. Sur la page d'accueil www.energie-bois.ch les fabricants de chauffages peuvent publier la liste de leurs produits " Conforme-OPair " qui pourront être installés sans problème à partir de l'année prochaine. A partir du 1.1.2008, tout chauffage au bois n'ayant pas de déclaration de conformité sera prohibé.

Contact:

Energie-bois Suisse
Alain Bromm
Tél.: +41/21/310'30'36

Medieninhalte



Für schlechte Holzheizungen wird es brenzlich. Weiterer Text über ots. Die Verwendung dieses Bildes ist für redaktionelle Zwecke honorarfrei. Abdruck unter Quellenangabe: "obs/Holzenergie" / Les mauvais chauffages sur le gril. Texte complémentaire par OTS et sur www.presseportal.ch. L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Impression sous indication de source: "obs/Energie-bois Suisse".

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003923/100549667> abgerufen werden.